

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Baillieu, \$2.00; Canada et États-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXVI

VENDREDI, 24 NOVEMBRE 1899

No 8

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

La situation de la banque Jacques Cartier au 31 octobre dernier que nous reproduisons ci-dessous en la comparant avec celle du mois précédent est telle, qu'elle ne change absolument rien à l'opinion que nous avons exprimée dans de précédents articles.

Nous avons, d'ailleurs, pour corroborer nos avancés que la banque ne pouvait utilement reprendre les opérations qu'avec le secours d'un nouveau capital, les dires et les écrits du nouveau président que nos lecteurs ont certainement lus dans les journaux quotidiens.

Ceci posé, notre tâche devient facile et nous prenons bonne note de la déclaration de M. G. N. Ducharme que les actionnaires de la banque Jacques Cartier seront convoqués en assemblée générale dans un court délai.

En attendant, signalons les principaux changements dans l'actif et le passif de la banque depuis notre dernier examen de la situation.

En premier lieu, nous voyons que, dès sa réouverture, la banque a remboursé aux déposants un peu plus de \$725,000 et environ \$20,000 à des banques de l'étranger.

Pour parfaire ces paiements, la banque Jacques-Cartier a dû recourir à d'autres banques à qui elle a emprunté contre garanties \$277,073 et elle a réemis pour \$7,565 de ses propres billets.

C'est ce qui ressort de l'examen du passif.

Mais si nous examinons l'actif, nous trouvons que la banque a prélevé \$57,250 sur le montant en dépôt dans d'autres banques et qu'elle a encaissé \$50,895 sur échanges avec d'autres banques et \$3,185 sur d'autres items.

Ces divers montants forment un ensemble de recettes de \$396,000 à quelques piastres près. Or, comme ses remboursements se sont élevés à \$725,000, c'est donc \$329,000 qu'elle a dû prendre sur ses réserves en caisse ou bien collecter sur son portefeuille. Ses espèces en caisse ont diminué de \$3,681; mais par contre, il existe en plus \$32,809 de billets fédéraux et \$11,271 de billets d'autres banques. Donc, les \$329,000 proviennent du portefeuille, plus les sommes de \$32,809 et \$11,271, moins la diminution des espèces \$3,681, d'où nous tirons la conclusion que le portefeuille a produit une somme de \$373,080 environ. La différence entre ce chiffre et celui de \$800,757 qui est porté en moins aux prêts et comptes courants, différence de \$126,677, s'expliquerait par des virements de comptes.

On s'expliquerait difficilement, en effet, que, la banque ouvrant ses portes et, appelée à rembourser une partie des dépôts, ait acheté pour \$180,929 de nouvelles débentures municipales et qu'elle ait fait de nouveaux prêts à demande que nous trouvons en augmentation de \$15,967. Cette somme ne représente peut-être même que les intérêts ajoutés au capital.

Quant aux augmentations de \$38,626 aux créances en souffrance